



D.	1.90
P.	1.13
A.	1.80
Vp.	94
li.	80
	<u>11.17</u>

A Messieurs le président
et juges composant le tribunal civil
séant à Lagnieu.

Pierre Sirvain propriétaire
domicilié à Tralochons, a l'honneur de
vous exposer que le vingt novembre, Dix-
huit-cent-vingt-un, il prêta une somme
de Sept cent francs au Sieur Marcel
Biron du Viala. En représentation des
intérêts de cette somme il délaissa à titre
de nantissement pendant cinq ans une
partie de la Deyze appelée la Prade
et Pleudon, à prendre la dite partie au
milieu de la Dite Deyze, et une
contenance de Cent soixante ares
confrontant du levant avec pré de
Douergue dit Daudou, du midi l'Champ
de Sirvain et pré de la Veuze Guillard
du couchant et enfin restant de la Deyze
il fut planté bornes entre les deux parties.

Il fut convenu que le
remboursement de la somme de
Sept cent francs, frais et loyaux
costs de l'acte seraient remboursés
dans le délai de cinq ans.

(Signature)

Et que faute de paiement
à l'expiration des dites cinq
années le Sieur Birou lui
faisait vente pure et simple
au dit Sirvain de la dite partie
de Devèze pour le prix de sept
cent francs stipulé dans l'acte.

Le Sieur Sirvain a joui
depuis cette époque sans aucun trouble
de la dite partie de Devèze, et il
ne peut plus être poursuivi par
le Sieur Birou; mais il paraît que
le Denuier colludant avec le Sr
Jean Bertrand Du Moissonial
(Chante-Loire) son beau-frère, le
Denuier a intenté une action en
partage de la succession des
auteurs communs, des Chef de
la succession son épouse
quoique cette Denuière ait été
désintéressée en entier, comme
cela pourrait être prouvé.

21 juillet 1846

Requête du, intervenant
p.

pour, p. p. de, p. p. p.

pourtraire et p. p. p.
de, p. p. p. (p. p. p.)
et p. p. p. p. p. p.

pourtraire. Delbrie.

La présente requête est, quarante six et la
vingt un juillet p. p. p. p. p. p.
p. p. p. à la requête de p. p. p. p. p.
de p. p. p. p. p. p. p. p. p. p. p.
de la requête de, p. p. p. p. p. p. p.
et Delbrie p. p. p. p. p. p. p. p.
p. p. p. p. p. p. p. p. p. p. p.

p. p.

Palais

Enregistré à Espalion le
vingt quatre juillet 1846 p. p. p.
vo. p. p. p. p. p. p. p. p.
Certifier

J. L.